

PAR COURRIEL

Québec, le 7 novembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 septembre 2024, la députée de La Pinière inscrivait au feuilleton une question demandant la liste des centres locaux de services communautaires (CLSC) sélectionnés, les budgets de fonctionnement de chacun et la description d'emploi des agents d'information spécialisés en programmes aînés dans le cadre du projet pilote, visant à faire des CLSC la porte d'entrée principale des aînés pour l'accès aux soins et aux services.

Les travaux relatifs à la porte d'entrée intégrée en CLSC s'inscrivent dans le plan du gouvernement du Québec visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, notamment pour les personnes aînées. Considérant le vieillissement accéléré de la population, le gouvernement s'est engagé à soutenir le maintien de l'autonomie des personnes aînées et à réaliser un virage important vers le soutien à domicile (SAD).

Le but du projet est de créer une porte d'entrée intégrée en CLSC afin de la rendre accessible à l'utilisateur ou ses proches aidants, l'information juste et complète sur l'ensemble des services disponibles, incluant les services dispensés par les partenaires, tout au long du parcours de soins.

... 2

La porte d'entrée intégrée en CLSC permettra de :

- Faciliter la trajectoire de soins et services de l'utilisateur et ses proches aidants en lui donnant accès au bon service, dispensé par le bon intervenant au moment opportun;
- Préserver la qualité de vie et l'autonomie des usagers en agissant en amont de la perte d'autonomie.

Comme nous nous y sommes engagés, les projets pilotes seront mis en place dans différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux à travers le Québec au cours des prochains mois, afin de déterminer les éléments à privilégier pour un modèle de porte d'entrée intégrée en CLSC pour les aînés.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Sonia Bélanger

N/Réf. : 24-MS-04969